



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographie

Programme de la session 2018

Géographie thématique

- La nature, objet géographique (question nouvelle)

Symptomatique d'une période de doute ou de remise en question d'un modèle de société, l'imprégnation du terme de nature dans les discours, les pratiques, les idées, les projets politiques et les constructions sociales est telle que cette nouvelle question de géographie thématique apparaissait comme une nécessité, voire comme une urgence. En effet, l'essentialisation de nos modes de vie et de l'action publique au regard de leur capacité à prendre en compte les enjeux écologiques, telle qu'elle est à l'œuvre aujourd'hui, invite plus que jamais à repenser ce que recouvre la nature dans le cadre d'une approche résolument critique. Ce travail de dé/re-construction s'avère d'autant plus indispensable que les programmes de géographie du secondaire abordent le thème de façon récurrente, que ce soit de manière centrale, comme en classe de cinquième ou de seconde où les thèmes du développement durable, de l'adaptation au changement global et de l'épuisement des ressources constituent des questions de fond, ou de manière plus implicite dans les autres niveaux, à travers l'étude des formes de l'habiter (classe de sixième) ou de l'aménagement des milieux et du territoire français (classe de première) par exemple.

Très clairement, l'ambition de cette question n'est pas d'engager les candidats à faire une étude descriptive des grandes régions naturelles, ni à connaître par le menu le fonctionnement des différents écosystèmes et des processus biophysiques régissant l'évolution du globe, ni même à dresser un inventaire exhaustif des ressources ou des risques naturels. Il s'agit plutôt de les inciter à mener une réflexion sur ce que représente la nature pour les géographes, sur la manière dont ces derniers l'appréhendent et la mobilisent dans leur entreprise de compréhension des territoires et des sociétés et sur l'évolution de sa place au sein de la discipline. Porter un regard géographique sur cet objet complexe qu'est la nature, c'est donc sans doute moins la connaître et l'étudier pour elle-même que questionner la façon dont elle est pensée et vécue selon les individus, les sociétés et les époques, envisager ses modes d'utilisation et courants de pensée afférents, étudier les leviers de protection et de gestion mis en œuvre en sa faveur, ou analyser l'instrumentalisation politique qui en est faite.

Cette question amènera ainsi les candidats à explorer un certain nombre de pistes de réflexion interrogeant de manière critique les différents rapports de l'homme à la nature et la manière dont celle-ci participe aujourd'hui d'une nouvelle forme de production des territoires et des sociétés.

Le premier élément de complexité de la question qu'il s'agira de saisir réside dans la difficulté qu'il y a à circonscrire une notion aussi large que la nature, terme polysémique et catégorie de pensée de plus en plus hybride, la nature pouvant être considérée tout à la fois comme un écosystème, une ressource, un capital, une représentation, une émotion, un objet philosophique, etc. Proche mais néanmoins distincte de l'environnement – terme omniprésent aujourd'hui dans les sphères scientifiques et institutionnelles –, la nature renvoie tout autant à des caractéristiques objectives de la biosphère, à ce qui serait inné et spontané, qu'à des perceptions individuelles, mêlant approches positivistes et phénoménologiques. Exceptionnelle ou ordinaire, vierge ou anthropisée, localisée dans des grands espaces ou des interstices, dans des villes ou des champs, la nature est un objet protéiforme et mouvant dans le temps et dans l'espace qu'il convient dès lors d'appréhender dans toute son étendue.

L'objectivation de la nature, qui a été essentielle pour construire la connaissance des milieux naturels et de leur fonctionnement, du naturalisme jusqu'au darwinisme et à l'écologie dynamique contemporaine, sera à considérer avec attention par les candidats dans le cadre d'une approche épistémologique large. Il s'agira notamment de saisir comment elle fut diversement mobilisée dans la compréhension des faits spatiaux, de l'approche déterministe et possibiliste au constructivisme. Longtemps objet de la seule géographie physique et à l'origine d'une distinction ontologique avec une géographie humaine centrée quant à elle sur la dimension culturelle et sociale des sociétés (opposition nature/culture), la nature a vu sa place considérablement évoluer au sein de la géographie au point de se positionner désormais davantage à l'interface de ces deux champs, nourrissant une géographie environnementale et systémique en pleine recomposition, avec l'émergence des nouveaux concepts scientifiques de co-évolution,



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographie

Programme de la session 2018

d'anthroposystèmes et d'anthropocène. Cette évolution épistémologique majeure reflète en réalité la remise en cause « d'une nature à l'état de nature », interrogeant l'existence même de stades de végétation climacique ou d'une *wilderness* largement idéalisée.

Les hommes entretiennent ainsi une relation à la nature complexe et ambivalente, celle-ci étant à la fois source de risques et potentiel de ressources à exploiter. L'exposition aux aléas hydroclimatiques, géomorphologiques ou géodynamiques ne dépend pas d'une nature par essence contraignante mais des hommes eux-mêmes, de leurs connaissances et de leurs perceptions. Parallèlement, les sociétés y ont vu la promesse de ressources et ont de fait noué avec elle une relation utilitaire, faite de convoitises, de gestion raisonnée ou de surexploitation. Une lecture géopolitique comparative des modes d'accès aux ressources naturelles et de la réglementation du foncier pourra être envisagée en ce qu'elle permet de mesurer les impacts respectifs de la privatisation, de l'étatisation ou de la gestion communautaire des ressources. A géométrie variable selon les époques et les cultures, cette relation sera à analyser finement car elle conduit aujourd'hui à poser la question de la finitude de certaines ressources épuisables et non renouvelables et de la durabilité/soutenabilité des modèles de développement.

Par voie de conséquence, cette dégradation des écosystèmes a conduit quasi invariablement, dans les sociétés occidentales du moins, à une prise de conscience globale et une nécessité politique de protection de la nature, incarnées en particulier par les Sommets de la Terre, Conférences des Parties sur les changements climatiques, etc. Le foisonnement des statuts réglementaires de la protection doit être interrogé, l'ensemble des dispositifs existants révélant l'évolution des paradigmes de la protection et, derrière eux, la variété des éthiques de l'environnement. Entre des approches anthropocentrées (nature utilisée « pour l'homme » : utilitarisme, ressourcisme), biocentrées (nature protégée « sans l'homme » : préservationnisme) ou écocentrées (nature protégée « avec l'homme » : conservationnisme), le degré de dissociation varie entre la nature et la société, et peut mener, à l'extrême, à des postures militantes violentes (écoterrorisme). Pour autant, le questionnement si prégnant autour des pressions anthropiques exercées sur la nature implique en effet que cette dernière puisse être quantifiée au travers de mesures et de données qui permettent d'en saisir l'évolution. Or, comment établir ce qui relèverait d'une forme de « diagnostic de la nature » lorsqu'on ne connaît pas d'état zéro, ni l'ensemble des espèces et écosystèmes du globe, et lorsque, de surcroît, l'évolution des rapports des hommes et de la nature s'inscrit dans une histoire extraordinairement complexe, reposant sur des causalités multiples ? De ce constat naît un grand nombre de controverses autour de la pertinence du (néo)malthusianisme, de l'éventualité d'un « effondrement » de nos sociétés lié aux dommages écologiques, du changement climatique, etc.

Ces tensions politiques et sociales autour de la nature reposent, il est vrai, sur un ensemble de représentations évolutives et contradictoires, à forte charge émotionnelle, s'inscrivant dans une série graduée de couples dialectiques (nature anthropisée/non-anthropisée ; sauvage/domestique ; nuisible/utile ; pure/corrompue) qui imprègnent, depuis la période romantique, les représentations de la nature qu'il s'agira d'apprécier. Ainsi, les usages comme les non-usages de la nature doivent être questionnés au filtre de ces représentations : pourquoi protéger, pour qui et par qui ? Les questions philosophiques sur la valeur intrinsèque de la nature, sur la forme de rédemption morale que représente sa protection ou sur la notion de dette écologique ne peuvent être contournées. A quel titre imposer, dès lors, ce dualisme occidental face aux autres ontologies que l'on observe notamment chez les peuples premiers (par exemple : animisme, totémisme, analogisme) ? Quelle est la légitimité des contraintes réglementaires face aux enjeux de justice spatiale et environnementale ?

De même, si une relation plus symbiotique semble aujourd'hui émerger dans les sociétés occidentales où les hommes aspirent à pratiquer et vivre une nature idéalisée, ou réinventée, quelle est la part d'idéalisation du naturel, voire de retour compulsif à la mère-nature ? La renaissance rurale, voire la greentrification, alimentées par la revalorisation du cadre naturel et les migrations d'agrément ; l'écotourisme, régional comme international (par exemple le *birdwatching* ou le *whalewatching*) ; le retour à la « nature ordinaire » dans la ville, tout comme les pratiques de sports de pleine nature ou de l'extrême (*outdoor* voire *wild-door*), interrogent ce poids des représentations de la nature dans la manière d'habiter le monde, dans les pratiques comme dans les formes de son aménagement.



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographie

Programme de la session 2018

Dans ce contexte, la nature devient un enjeu socio-économique pour les territoires. La mise en scène paysagère de la nature aboutit en effet à des formes de patrimonialisation que l'on retrouve à travers la création de parcs naturels ou la protection de géomorphosites aujourd'hui mis en valeur dans le cadre de pratiques touristiques spécifiques. La nature esthétisée, voire artialisée, joue également un rôle dans la production des territoires, lorsqu'elle est reconstruite par les architectes paysagistes via des murs végétaux, des jardins suspendus en cœur de ville, et théorisée comme espace d'innovation voire contre-espace alternatif ou lieu d'échange (jardins partagés). Objet de marketing urbain, elle peut aussi devenir un « capital » convoité et disputé dans les conflits locaux et donner lieu à des contentieux juridiques entre les différents porteurs d'enjeux selon les usages et les représentations qu'ils en ont (agriculteurs de la filière biologique vs productivistes, « greentrifieurs » vs population en place, etc.).

La gouvernance mondiale, enfin, a également intégré les enjeux de nature à travers des réseaux institutionnels (Etats, partis politiques, organisations intergouvernementales ou onusiennes tels le PNUE ou le FEM), et les coordinations civiles de rang international (grandes ONG environnementales telles l'UICN ou le WWF, médias, groupes d'experts scientifiques) que les candidats devront connaître. La multitude des acteurs interagissant à toutes les échelles, du local au global, produit des tensions et rapports de force qu'il s'agira de décrypter dans le cadre d'une approche géopolitique fine. Parallèlement, la concentration croissante de l'expertise écologique et des programmes environnementaux aux mains d'un petit nombre d'acteurs doit ici être questionnée, tout comme la marchandisation potentielle de la nature à travers le marché carbone, les crédits de biodiversité ou les programmes de paiement pour services écosystémiques.

Sur l'ensemble de ces questionnements, il s'agira en tout cas de récuser avec vigueur tout propos misérabiliste ou militant sur les déprédations environnementales contemporaines : le registre émotionnel, pas plus que les jugements de valeur, n'ont leur place dans l'analyse qui doit avant tout reposer sur une démarche géographique scientifique rigoureuse.

- **Les espaces du tourisme et des loisirs (question nouvelle)**

Le tourisme est un phénomène économique, social, politique et spatial dont l'ampleur est de plus en plus considérable. Le milliard de touristes internationaux a été dépassé en 2012, selon l'Organisation mondiale du tourisme, auxquels s'ajoutent plusieurs milliards de touristes domestiques. Depuis les années 1990, les apports théoriques et empiriques de la géographie et d'autres disciplines des sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie, etc.) sur cette question ont été abondants et ont largement renouvelé l'objet. Cette fertilité scientifique nourrit les programmes de l'enseignement scolaire. Proposer aux futurs enseignants de s'interroger sur les spatialités des pratiques touristiques et récréatives permet ainsi de les confronter à un objet d'étude et d'enseignement majeur tout autant qu'aux renouvellements épistémologiques de la discipline.

Le tourisme s'entend comme un agencement complexe de pratiques mobiles : planification du séjour, déplacement pour accéder au lieu d'hébergement, déplacements internes au temps du séjour... Il entretient une relation de dépendance réciproque avec les transports, par le mouvement physique nécessaire qu'il implique, et il questionne la signification de la mobilité, successivement présentée comme une aventure, un ennui, une éducation et enfin une liberté. La notion même de « destination » est à questionner non comme une évidence, mais comme un construit par le fait de la pratique ; elle se trouve prise dans une tension entre un lieu ou une aire définis *a priori* et son actualisation par la somme des expériences acquises le temps du séjour.

L'élargissement de la question aux loisirs permet, d'abord, d'interroger la limite avec le tourisme, de moins en moins nette compte tenu du fractionnement des séjours touristiques, de l'accroissement des mobilités de courte durée ou encore de l'infusion des pratiques touristiques dans la vie quotidienne. Il conduit à s'intéresser à la « civilisation du loisir » qui caractérise nos sociétés. La métropolisation tend à brouiller la



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographie

Programme de la session 2018

limite entre espaces touristiques et espaces de loisirs à travers la relation au quotidien et au hors-quotidien. Elle interroge plus largement les espaces des pratiques, pour beaucoup toujours plus démocratisées. Pour autant, cette démocratisation génère de nouvelles formes de distance qui s'expriment par l'espace. Les équipements sportifs, culturels ou ludiques qui transforment en profondeur les espaces urbains, périurbains et ruraux sont devenus des enjeux forts d'aménagement local. Mais les modalités de la pratique de certaines activités, comme le golf par exemple, peuvent recomposer des mises à distance relevant de la production d'entre-soi. La cohabitation des usages et des pratiques est ainsi un enjeu majeur de la gestion des espaces publics. Les plages en sont de beaux exemples : là s'organisent la cohabitation et des rencontres entre pratiquants de loisirs et touristes généralement venus de plus loin. Tout cela pose la question du rapport à l'autre et/ou à l'ailleurs.

Le tourisme et les loisirs reposent sur une forme de maîtrise de la mobilité et des processus d'aménagement. Les spatialités de ces pratiques interrogent de ce fait les rythmes sociaux. La question conduit ainsi à une prise en compte des temporalités en géographie – notamment la saisonnalité – ne serait-ce qu'à travers la mise en question de la notion d'« événement ». Cela s'entend jusque dans les choix d'aménagement : la multifonctionnalité devient une donnée fondamentale, jusque dans la réalisation de parcs à thème ou encore d'installations olympiques. Le tourisme et les loisirs peuvent alors être appréhendés sous des angles géographiques très différents : approches économiques, sociales, critiques, etc. Il est donc nécessaire de faire dialoguer des géographies plurielles et diverses autour de cet objet. Les approches traditionnelles de la géographie économique, de la géographie du développement, de l'aménagement et de l'environnement ont été menées selon une perspective « d'en haut », largement consacrée aux retombées ou aux impacts du tourisme et des loisirs, avec une dimension de quantification importante. Les approches plus récentes de la géographie culturelle et de la géographie sociale se sont davantage intéressées aux touristes comme acteurs, marqués par une intentionnalité aussi bien qu'une diversité de profils et de projets, en relation avec des représentations et perceptions de l'espace multiples. Cette question permet ainsi d'acter et de faire fructifier l'investissement récent de la géographie française à l'égard de l'individu, y compris dans ses dimensions de corps et de genre ou de nouvelles technologies. La question de l'habiter a ici toute sa place, dans la mesure où les loisirs et le tourisme permettent aux individus de se construire une expérience de l'espace et de la confrontation à l'ailleurs. Cette question touche à celle des résidents secondaires et, pour certains, à la multirésidentialité (Britanniques en Europe du sud, Français au Maroc, etc.) ou encore à de nouveaux modes de pratiques et de consommation touristiques, « équitables » ou « éthiques ». D'où l'intérêt d'une perspective de géographie politique, avec les choix des acteurs étatiques et locaux, ou l'impact des conflits et des menaces géopolitiques en termes de risques pour les activités de tourisme et de loisirs. Il conviendra de ce fait de considérer toutes les formes de matérialités sur lesquelles reposent cet ensemble de pratiques individuelles et collectives. Certaines pratiques de loisirs (sports de nature, promenade, cueillette, chasse et pêche, etc.) obligent désormais à repenser les modalités de partage des espaces ruraux et « naturels », entre multifonctionnalité et conflits d'usage potentiels.

On insistera sur la dimension territoriale de la question avec la kyrielle de lieux créés ou transformés par le tourisme (sites, enclaves et stations touristiques, villes ou villages « touristifiés », régions touristiques...). L'analyse des grands espaces touristiques mondiaux, tels les littoraux méditerranéens, les métropoles de niveau mondial ou les îles tropicales, fait partie intégrante de la question. Il en va de même de la diffusion des loisirs et du tourisme à l'échelle planétaire depuis leur création, mobilisant ainsi une démarche géohistorique. On pourra constater l'importance du rôle du tourisme dans la diffusion de certains sports et la relation étroite entretenue entre certains lieux touristiques et de grandes compétitions très médiatisées qui en font leur promotion. Les trajectoires de diffusion des pratiques permettront d'interroger les éventuelles expressions de l'affirmation de modèles dominants, eux-mêmes critiqués, et la façon dont ces modèles se diffusent ou se transforment à l'échelle du monde par la production de l'espace.

Les dynamiques de construction des territoires en lien avec les pratiques et équipements de tourisme et de loisirs, ainsi que leur participation aux divers processus de la globalisation (tant économiques que culturels et autres), s'organisent à toutes les échelles. L'échelle nationale conserve son intérêt dans la mesure où la compétition mondiale des destinations – pour attirer les touristes internationaux, les grands événements et



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographie

Programme de la session 2018

équipements de loisirs – mobilise les acteurs étatiques. Une partie de l'offre touristique est d'ailleurs très liée aux différents aspects des patrimoines nationaux (culinaire, architectural, historique, etc.). Les hauts lieux du tourisme et des loisirs apparaissent aussi fréquemment comme dépassant l'opposition entre lieu global et lieu local par la diversité des origines géographiques des personnes qui s'y retrouvent. La question de la fabrique des lieux est évidemment centrale. La concurrence en termes d'attractivité touristique conduit les territoires à construire leur singularité, à s'inventer. La relation tourisme-patrimoine-patrimonialisation est en cela importante, au même titre que les stratégies de communication, de même que l'émergence de nouveaux objets de consommation ou de fréquentation touristique (tourismes industriel, mémoriel, etc.). Toutefois, si tous les lieux du monde sont susceptibles d'être concernés par des pratiques de tourisme ou de loisirs, tous ne le sont pas effectivement. Il conviendra donc de considérer le processus de mise en tourisme comme sélectif et d'interroger les ressorts de cette sélection.

Par ses rapports à l'actualité, à la demande sociale et aux tendances du monde contemporain, il s'agit d'une question susceptible d'intéresser des étudiants d'histoire et de géographie qui se destinent aux métiers de l'enseignement. La thématique « tourisme et loisirs » permet de prolonger la mise en lien des questions de concours et des programmes du secondaire. La question proposée permet d'interroger de façon géographique les enjeux d'aménagement dans divers environnements (littoral, montagnard, rural, urbain). Au-delà de la contribution évidente à la réflexion sur l'enseignement de l'habiter tout au long du collège, le tourisme est un point essentiel pour traiter en seconde la question des « littoraux, espaces convoités » ; il en va de même en classe de première quant aux approches des territoires du quotidien ou des dynamiques des espaces productifs ; enfin, en terminale, le tourisme est l'un des phénomènes illustrant les dynamiques de la mondialisation.

La question « tourisme et loisirs » offre ainsi l'opportunité d'allier sensibilisation aux renouvellements contemporains de la recherche en géographie, apport de la production scientifique à l'enseignement et préparation à l'exercice du métier.

Géographie des territoires

- L'Afrique : du Sahel et du Sahara à la Méditerranée (question nouvelle)

Valoriser une approche décloisonnée des territoires

La question de géographie des territoires mise au concours du CAPES externe d'Histoire-Géographie et de l'agrégation externe de géographie à partir de la session 2018 est consacrée aux environnements, aux sociétés et aux territoires du Sahel et du Sahara jusqu'à la Méditerranée. Les programmes des concours de l'enseignement ont déjà mis à l'honneur le continent africain, dans son ensemble lors des sessions 2004 et 2005, mais aussi de manière plus partielle et comparée en 1996 et 1997 (étude croisée entre l'Afrique septentrionale et l'Asie occidentale). En portant sur les espaces sahariens, sahéliens et méditerranéens du continent africain, l'originalité de la nouvelle question tient au fait qu'elle amène les candidats à s'extraire des limites étatiques, pour la plupart héritées de la période coloniale, ainsi que des séparations régionales restrictives ou contestées. L'approche sera donc plus systémique pour appréhender l'ensemble des espaces relevant de la zone bioclimatique et de l'aire culturelle que constituent le désert du Sahara, sa bordure sahélienne et les territoires méditerranéens. Pour autant, les multiples nuances locales ou régionales portant sur la définition exacte du climat saharien, sahélien ou méditerranéen (au sens où les climatologues et géographes tropicalistes l'ont défini) ne sont pas à traiter dans le détail. La formulation et la délimitation du sujet invitent plutôt à une approche décloisonnée de cette partie du continent africain, en vue de l'appréhender au-delà des représentations et des découpages habituels dissociant Maghreb, Afrique du Nord, Afrique occidentale, etc. Le traitement de la question ne peut donc se résoudre à une monographie État par État, mais suggère au contraire une approche par grands ensembles bioclimatiques, culturels, sociaux, économiques et politiques. Il s'agira d'en analyser les limites et d'en questionner la territorialité, en termes de continuités, de discontinuités ou d'interfaces, et ce à toutes les échelles d'espaces et de temps. On prendra soin aussi d'interroger les



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographie

Programme de la session 2018

approches de ces milieux physiques et humains par la tradition savante, notamment la géographie coloniale, et l'apport de recherches plus contemporaines et critiques. La prise en compte de ces savoirs scientifiques est importante non seulement parce qu'ils ont contribué à construire un certain nombre de représentations associées à cette partie du continent africain mais aussi parce qu'ils ont permis d'articuler des projets politiques, des systèmes de domination et des situations territoriales qui continuent de peser sur la compréhension de la géographie de ces territoires.

Cette étude transversale est plus à même de donner la mesure des logiques d'intégration et de fragmentation qui sont actuellement à l'œuvre dans la région. La cohésion de ces territoires s'observe notamment dans les flux, commerciaux ou migratoires, qui associent depuis longtemps le Sahel à la Méditerranée et qui ont fait du Sahara un espace d'échange au rayonnement continental voire mondial. L'importance des mobilités et des réseaux de toutes sortes (liés au transport, au commerce mais aussi, et de plus en plus, au terrorisme) qui structurent et restructurent en permanence cette région est donc primordiale. Ces territoires du passage, d'un « entre-deux » longtemps polarisé à ses extrémités par les ports méditerranéens et par les royaumes du golfe de Guinée et des Grands Lacs, sont en outre aujourd'hui comme hier marqués par des problématiques communes. On envisagera à cet égard les conséquences des colonisations, en termes notamment de déracinement des populations, d'ethnisation des sociétés, d'effacement des cultures indigènes, de bouleversements des frontières et des économies locales. On pensera aussi à l'eau, qui représente un enjeu déterminant en termes de sécheresse, d'accès à la ressource ou encore de santé publique. On songera enfin aux déséquilibres et aux rééquilibrages régionaux que le développement et l'émergence différenciés produisent, aux mobilités ou aux immobilités qui en découlent, et donc aux nouvelles dynamiques qui recomposent la région dans un contexte de mondialisation. Les perturbations géopolitiques récentes (induites par les guerres soudanaises, par les transformations nées des « printemps arabes » ou par l'activité de réseaux terroristes), l'essor urbain et les mutations socio-spatiales associées ou bien encore la croissance de la population qui pose notamment des questions environnementales et sanitaires, font en effet des espaces du Sahara et du Sahel jusqu'à la Méditerranée un ensemble de territoires marqués par de profondes mutations. L'analyse systémique caractéristique de la pensée géographique, associant données environnementales, sociales et territoriales, est donc à mobiliser par les candidats aux concours d'enseignement pour saisir toutes les problématiques auxquelles est confrontée cette région.

Axes d'étude

La question nécessite d'envisager clairement les critères d'unité et de différenciation des territoires du Sahel et du Sahara à la Méditerranée, à différentes échelles, pour en saisir les recompositions actuelles. Dans cette perspective, un certain nombre de thèmes (non-exhaustifs) pourront être envisagés.

L'approche environnementale doit permettre aux candidats de saisir les mécanismes bioclimatiques dans leurs grandes lignes, afin de comprendre les problèmes liés à la sécheresse et au processus de désertification. La transition fluctuante dans le temps et dans l'espace entre le désert et les milieux arides adjacents devra ainsi être travaillée. Les limites et contraintes bioclimatiques sont d'autant plus cruciales à prendre en compte qu'elles contribuent à façonner les différents types de paysages qui caractérisent le Sahara et ses espaces environnants, sahéliens et méditerranéens, et qu'elles permettent de mieux appréhender le rôle essentiel de la ressource en eau dans la région, particulièrement dans un contexte de changement climatique global. L'étude de la répartition de la ressource devra donc être prolongée par une analyse des usages de l'eau (par exemple en ce qui concerne les pratiques agricoles ou l'alimentation) et par un examen de son accessibilité en fonction des espaces considérés (notamment entre les espaces urbains et ruraux, ainsi qu'au sein des centres urbains). Le rôle structurant des grands fleuves (Nil, Niger) n'est pas non plus à ignorer. Enfin, la transmission des maladies infectieuses et de certaines parasitoses tropicales peut être abordée en lien, par exemple, avec l'augmentation de population.

Sur le plan économique et social, les dynamiques de développement et d'émergence qui façonnent les territoires du Sahel et du Sahara à la Méditerranée, dans un contexte de mondialisation seront à considérer avec attention. On insistera notamment sur les disparités socio-économiques qui marquent, à différentes échelles, l'ensemble des espaces de la région au programme. Les facteurs explicatifs de ces



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographie

Programme de la session 2018

disparités, telles que l'inégale répartition des ressources minières, fossiles ou bien encore touristiques, seront à envisager. De même, la géographie des trafics (de sel, d'armes, de drogues mais aussi d'enfants, de femmes et d'hommes) qui exploitent en les reconfigurant les routes commerciales millénaires et détruisent ainsi les cadres socio-spatiaux de la région seront à appréhender pour comprendre l'organisation des territoires contemporains.

En termes de circulations et de déplacements des populations, on s'intéressera plus particulièrement aux mobilités qui sont propres au fonctionnement socio-spatial de la région étudiée, qu'il s'agisse des migrations vers la Méditerranée ou des migrations plus ou moins permanentes vers les villes. Dans cette perspective, on étudiera les effets de ces mobilités sur les populations, en particulier celles en situation de fragilité, que ce soit en matière d'insécurité ou d'exposition à la violence. Si les réseaux migratoires actuels méritent d'être détaillés, on n'oubliera pas les permanences de mobilités plus anciennes, associées à des pratiques et à des cultures itinérantes fondamentales à cette région que sont le nomadisme et le semi-nomadisme. Ces phénomènes permettront en outre d'interroger les relations entre les espaces ruraux, qui sont encore importants d'un point de vue spatial, économique et symbolique, et les espaces urbains. La pertinence de cette terminologie dans ces espaces pourra d'ailleurs être discutée. De même, le rôle et la pertinence des frontières contemporaines, à la fois barrières et interfaces, qui cristallisent les mobilités et les trafics de diverses natures sont à questionner.

Sur le plan culturel, la grande diversité ethnique, linguistique et religieuse est importante à saisir si l'on veut comprendre la complexité des enjeux sociaux et politiques qui structurent ces territoires que ce soit sur le plan interne ou externe. Cette diversité culturelle peut en effet tout aussi bien être une source de tensions entre les divers groupes qui habitent cette région (notamment du fait d'appropriations potentiellement conflictuelles des territoires), qu'une richesse qui génère des hybridations inédites (d'un point de vue architectural, culinaire, artistique, etc.) et favorise ainsi un rayonnement régional voire mondial de cette zone. Le nombre de sites patrimoniaux, d'espaces touristiques et de lieux de pèlerinages que comprennent les territoires du Sahel et du Sahara à la Méditerranée, est d'ailleurs révélateur de l'intérêt que suscite depuis longtemps cette région et mérite d'être étudié en tant que tel.

Sur le plan politique et géopolitique, les jeux d'influence passés et présents des grandes puissances mondiales (européennes, américaines, asiatiques) qui s'exercent sur cette région seront à analyser en détail. Ainsi les héritages coloniaux, la permanence et la recomposition des partenariats commerciaux et militaires ou bien encore l'accroissement des investissements étrangers, notamment chinois, dans la région sont autant de facteurs à prendre en compte dans la compréhension des rapports de force à l'œuvre. De même, les déséquilibres plus récents qui affectent cette zone seront à envisager. On s'intéressera en particulier aux territoires en guerre (Soudan, Darfour, Mali). Les réseaux terroristes (AQMI notamment), qui se propagent du Sahel et du Sahara, jusqu'aux rives africaines de la Méditerranée, en réactivant les axes de communication et d'échange hérités du Maghreb jusqu'au Niger et en plongeant des populations et des territoires entiers dans la violence, seront aussi à aborder. On fera enfin une place spécifique au rôle des villes dans les conflits et les tensions qui se sont produits lors des révolutions arabes (Tunis, Le Caire), de crises politiques ou bien encore d'attentats (Bamako, Ouagadougou).

Enfin, une connaissance fine des héritages historiques sera utile pour bien comprendre de quelle façon un espace auparavant structuré autour des échanges sahariens a été morcelé par des logiques d'appropriation coloniale dont les frontières actuelles sont instables et parfois contestées. Cela permettra, du reste, d'amorcer quelques réflexions épistémologiques sur la place singulière de cette partie du continent africain dans la géographie française et sur la capacité des géographes d'aujourd'hui à les soumettre à leur critique. La diversité des récits d'explorateurs et de leurs objectifs (Caillié à Tombouctou, Park ou Burton aux sources du Nil, Monod au Sahara) peuvent donner matière à réflexion, en particulier en ce qui concerne les représentations qu'avaient les Européens des environnements et des sociétés africaines en vue de leur domination. La question des environnements, des sociétés et des territoires du Sahel et du Sahara à la Méditerranée est donc particulièrement propice à la formation des futur(e)s enseignant(e)s du secondaire, non seulement parce qu'elle leur demande de convoquer tous les champs de la géographie contemporaine pour la traiter, mais aussi parce qu'elle leur permettra de nourrir une réflexion critique sur la production des savoirs. Elle trouve également de nombreux échos avec les



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographique

Programme de la session 2018

programmes du secondaire qu'auront à mettre en œuvre les lauréats, qu'il s'agisse de la question des ressources et des inégalités, des enjeux associés à l'urbanisation, de l'étude des mobilités ou de la définition du développement, sans oublier l'étude de cas en classe de Terminale consacrée au Sahara.

- La France des marges

Cette question de géographie des territoires s'inscrit à la fois dans la continuité de l'intérêt pour la géographie de la France – marqué, depuis ces dernières années, par le choix d'approches thématiques bi- ou trisannuelles – mais également d'une certaine manière en rupture par rapport aux deux questions précédentes. Lorsque « la France en villes » ou « la France : mutations des systèmes productifs » invitaient à réfléchir aux cœurs métropolitains et aux centralités économiques, à la France dans ses territoires visibles, organisés et structurants, « la France des marges » se dessine en creux par rapport à ces dernières, conduisant à décentrer le regard et à penser une France des angles morts et des interstices, moins intégrée et moins accessible, moins visible et peu connue.

La marge est une notion appréhendée de manière paradoxale en géographie : souvent mentionnée sur les cartes ou dans toute étude relative au fonctionnement et à l'organisation des territoires, elle reste malgré tout considérée comme une donnée secondaire voire accessoire, jouant davantage le rôle de faire-valoir des espaces centraux que véritablement mobilisée comme une donnée heuristique. Or, la marge constitue un objet géographique à part entière. Elle s'incarne dans des territoires vécus, animés de dynamiques complexes et parfois difficiles à saisir mais qui sont néanmoins révélatrices des fonctionnements et dysfonctionnements des systèmes territoriaux dans leur globalité. Aborder la géographie de la France à travers ses marges conduit ainsi à mener une réflexion riche et féconde sur des territoires complexes et mouvants, qui permet d'éclairer de manière oblique et sensible les différentes formes de la production territoriale française. Pour autant, traiter la géographie des marges pose des questions d'ordre épistémologique et méthodologique spécifiques, la marge tendant à se dérober, par son « a-normalité », au regard et aux outils d'observation et d'analyse habituels du géographe. Si ses contours et ses limites extérieures peuvent être appréhendés sans difficulté excessive, les méthodes d'analyse et les indicateurs de mesure restent difficiles à établir pour en apprécier finement la nature et le fonctionnement interne. La réflexion devra donc porter aussi sur les conditions d'accès aux sources, la disponibilité ou l'existence même de l'information, et à partir de là sur la validité et la scientificité des travaux.

Une réflexion sur la France des marges doit s'appuyer sur l'explicitation de cette notion dont la définition reste d'autant plus floue qu'elle est polysémique, souvent confondue avec les notions proches mais néanmoins sensiblement distinctes que sont les périphéries, les limites ou les confins. Une périphérie est plus ou moins intégrée à un centre et entretient avec ce dernier un rapport asymétrique de subordination ; une marge (du latin *margo* : bord) est un espace en bordure qui reste à l'écart du système territorial dominant. Quand la périphérie se définit dans le cadre d'une hiérarchisation graduelle avec le centre, la marge relève de la rupture, du fractionnement et de la discontinuité. Il conviendra donc de bien distinguer ces notions mais aussi d'en explorer les liens : les périphéries ont aussi leurs marges et, plus largement, on peut se demander à partir de quel seuil la problématique de la marginalité s'écarte de celle des « retards » et des inégalités de développement, des espaces pauvres, peu productifs, en crise, fragiles, défavorisés ou à handicaps. Renvoyant le plus souvent à des valeurs péjoratives associées à la précarité, l'isolement ou la relégation, la marge peut aussi faire figure d'espace de liberté, à l'instar de cet espace vide et blanc qui borde la partie écrite d'un texte ou comme le suggère l'expression « avoir de la marge ». Ce n'est pas seulement l'antimonde, l'espace de l'illégalité, du conflit et de la violence, mais aussi celui de l'anticipation et de l'innovation créatrice qui la définit comme un territoire excentrique aux sens propre et figuré du terme. Elle se caractérise par ailleurs par une temporalité et une durée variables qui font d'elle un territoire fondamentalement réversible.

Cette question amène ainsi à s'intéresser aux dimensions spatio-temporelles des marges dans toute leur diversité à travers une approche multiscalaire. Il s'agira de réfléchir aux formes que celles-ci peuvent prendre aujourd'hui à l'échelle du territoire français, en interrogeant notamment la marginalité des territoires ruraux en déprise (rural profond, « diagonale du vide », arrière-pays), de certains territoires



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographique

Programme de la session 2018

montagnards, ultra-marins, etc. Cependant, aucune catégorie d'espace, rural ou urbain, et aucun ensemble macro-régional ne peut être considéré comme globalement marginal, les marges s'inscrivant partout, dans les espaces périphériques ou centraux, urbains (friches urbaines, terrains vagues, zones urbaines sensibles, « sentiers ») ou ruraux (hameaux qui se dépeuplent, vallées enclavées, poches de pauvreté et d'agriculture de subsistance). À très grande échelle, les marges peuvent prendre la forme de poches ou d'interstices, formant parfois un archipel de territoires discontinus insérés dans un système territorial structuré : une friche agricole, une ferme en ruines, un immeuble d'habitation paupérisé, une usine ou un entrepôt désaffectés, une zone contaminée ou à risques, quelques mètres carrés sous un pont ou sur une bouche de métro, etc. Il conviendra également de s'intéresser à la trajectoire des marges, voire à leur réversibilité, qui s'incarne dans des cycles de vie de durées variables. Une marge peut s'inscrire dans le temps long lorsqu'elle est liée à des cycles économiques par exemple ; pensons à cet égard à certains espaces industriels ou miniers, hier centres névralgiques de l'économie française et aujourd'hui espaces de marge sociale, ou à l'inverse à la marginalité des friches industrialo-portuaires urbaines des années 1970-1980, transformées en fronts d'eau attractifs et polarisants dans certaines grandes villes françaises. Son existence peut aussi être plus courte, ponctuelle voire éphémère : les SDF qui investissent certains espaces la nuit ou bien les camps de réfugiés qui s'installent ponctuellement dans des villes pour y former des « jungles » temporaires, produisent de fait des espaces de marge à géométrie spatio-temporelle variable. Étudier les formes de ces territoires de marge passe aussi par l'analyse des discontinuités et limites visibles ou invisibles qui les dessinent et les séparent du territoire normé, que celui-ci soit proche ou à distance.

Un tel sujet invite aussi à réfléchir aux marges comme lieux de vie, comme des lieux habités, vécus, représentés, mythifiés ou diabolisés, refusés ou appropriés. Les habitants des marges subissent souvent les effets d'une forme de mise à l'écart de la société qui peut se traduire différemment selon que leur territoire correspond plutôt à un espace en déprise, en rupture sociale ou dans une situation d'enclavement (logistique ou numérique par exemple). C'est d'ailleurs précisément ces regards et paroles-là que certains chercheurs en sciences sociales cherchent à capter dans le cadre de travaux portant sur la marginalité et la marginalisation spatiale, dans la lignée des *postmodern* ou *subaltern studies*. Selon les cas, habiter un territoire de marge c'est y être assigné, à la suite d'un processus de ségrégation ou de relégation spatiales pour des individus qui échappent aux normes du groupe social majoritaire et qui sont dès lors stigmatisés. Toutefois, il est possible « d'oser la marge » comme d'aucuns ont pu en d'autres circonstances « oser le désert ». Habiter un territoire de marge peut en effet relever d'un choix positif, alternatif ou libertaire, que l'on retrouve dans les formes de néo-ruralité observées aujourd'hui dans certaines campagnes du Massif Central ou dans des petites îles périphériques, ou encore dans certains quartiers en voie de gentrification urbaine. Au final, que le processus de « mise en marge » soit choisi ou subi, les habitants des marges sont les acteurs d'une production territoriale originale, voire innovante, issue de pratiques et de représentations en décalage avec celles observées dans les lieux centraux. Ils peuvent à ce titre développer des alternatives ou des dynamiques fonctionnelles ignorées des centres, voire représenter une menace pour le fonctionnement des sociétés (sous la forme d'actes de violence ou de transgression par exemple), ou bien nouer avec ces dernières des relations plus ambivalentes. À ce titre, on observera la manière dont les formes d'expression politique et militante de la marginalité s'incarnent dans le territoire.

De manière tout aussi incontournable, cette question appelle à interroger les politiques publiques qui, en la matière, jouent un rôle assez paradoxal. Car les pouvoirs publics s'attachent à corriger les déséquilibres et à réduire la marginalisation territoriale, que cela passe par certaines formes d'aménagement du territoire (actions de désenclavement maritime, routier, aérien ou ferroviaire, opérations de renouvellement urbain, loi de 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, zones de revitalisation rurale, etc.) ou par la mise en œuvre de dispositifs d'aides luttant contre la marginalisation économique ou sociale. Mais ils produisent aussi des règles et des normes qui créent la marginalité. La marge est traversée de rapports de pouvoirs et de contrepouvoirs, dans une logique de négociation permanente entre mondes formels et informels, entre les acteurs d'ici et de là-bas. C'est finalement toute la problématique de la justice spatiale qui est posée ici et qui interroge les notions de cohésion et de cohérence du système territorial à l'heure où la tendance est à la fragmentation des tissus sociétaux et territoriaux.



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographie

Programme de la session 2018

La question de la France des marges est donc large et complexe, et appelle à mobiliser plusieurs champs et approches de la connaissance géographique : politique, sociale, économique, culturelle, rurale et urbaine ou encore des représentations. La France des marges est donc tout sauf un sujet marginal en géographie. Sa connaissance apparaît comme constituant un élément de la culture professionnelle des professeurs d'histoire et géographie. De manière plus spécifique, son étude éclaire les programmes scolaires du second degré dans leur double dimension d'analyse et de compréhension du territoire national d'une part, d'apprentissage de la démarche géographique et de ses apports d'autre part.

Histoire moderne

- **Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XVI^e siècle au XVIII^e siècle (période de la Révolution française exclue) en Angleterre, France, Pays-Bas/Provinces Unies et péninsule italienne.**

L'espace retenu constitue un choix limitatif mettant en valeur le fait que le cœur de la révolution scientifique – c'est-à-dire le moment où s'impose la nouvelle pratique expérimentale et l'établissement de la vérité scientifique dans le cadre du laboratoire – eut sans doute bien pour terrain d'exercice majeur un espace situé entre France, Angleterre et péninsule italienne, l'ajout des Pays Bas permettant de faire jouer les échelles en ajoutant un espace plus modeste mais innovant. Ce choix permet en outre aux candidats de ne pas se perdre dans l'immensité d'une question qui se serait étendue à toute l'Europe. Les circulations, les diffusions et les réceptions au sein de l'espace considéré permettront d'ailleurs de prendre en compte les découvertes ou innovations nées dans un espace plus large et de pallier pour une part le fait de ne pas inclure dans la question des territoires où se sont constitués aussi des apports importants à la science préclassique et classique. La dimension globale de l'histoire des savoirs scientifiques et techniques elle-même n'est pas exclue, dans la mesure où elle concerne l'impact des circulations extra-européennes et des effets du laboratoire colonial sur la production de savoirs scientifiques et techniques en Europe (organisation des voyages lointains, méthodes d'enquête et de mesure conçues à cet effet et réception des savoirs locaux en Europe).

La période qui court de la fin du Moyen Âge aux Lumières en Europe a été privilégiée par les recherches en histoire des sciences et en histoire des techniques parce que la science classique et les académies ont compté parmi les principaux terrains de recherche de l'histoire sociale et politique des sciences et parce que l'invention technique a été identifiée comme cruciale dans la légitimation des pouvoirs politiques (locaux, centraux) depuis le XV^e siècle, en même temps que s'affirmait la figure des ingénieurs, au service des puissants.

L'histoire des sciences et l'histoire des techniques se sont profondément renouvelées depuis une génération. L'un des points forts de ce renouvellement est la montée de l'intérêt pour la construction sociale et politique des savoirs, sous l'influence de plusieurs courants, s'inscrivant au sein de la discipline historique dans la droite ligne des *Annales* et de la *Revue de synthèse* et se développant en lien avec la sociologie, l'anthropologie et l'ethnologie des connaissances. Les historiens ont fourni de nombreux travaux sur la place des sciences et des techniques dans les sociétés et ont montré qu'elles se situaient au cœur des relations de pouvoir. Le libellé n'incite donc nullement à une classique histoire internaliste des idées scientifiques ou techniques. Ainsi ne demandera-t-on pas aux candidats de connaître les contenus des *Discorsi* de Galilée ou des *Principia* de Newton, mais simplement de retenir les grandes lignes des apports de ces auteurs aux sciences de leur temps et d'examiner l'interaction de leurs idées avec la société et les pouvoirs religieux, politiques, académiques.

Si ces approches constructivistes liant sciences, techniques, sociétés et pouvoirs ont connu un fort développement à l'international, notamment dans le domaine de l'histoire sociale des sciences, les historiens en France ont aussi fortement contribué à cette dynamique, ce qui permet de disposer d'une bibliographie accessible et renouvelée sur la France, sur les différents États européens et sur l'Europe des sciences et des techniques. De plus, les principaux travaux étrangers ont été traduits en français ou bien



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographie

Programme de la session 2018

sont accessibles en anglais. L'édition de sources a également progressé et de nombreuses sources imprimées dans ce domaine sont désormais numérisées. La production même de cette littérature technique, entre traités, encyclopédies, livres de secrets et manuels, la question des langues et de la traduction, celle du texte et de l'image, celle du manuscrit (écriture du voyage, notes de laboratoires, devis d'ingénieurs, comptabilités artisanales ...) ont fait l'objet de nombreux travaux, accessibles en français, qui permettent d'analyser les documents. Il en va de même pour l'étude des images mais aussi pour celle des objets comme sources : l'histoire des sciences et l'histoire des techniques jouent un rôle majeur dans les *visual studies*, dans l'étude de la culture matérielle et des collections, dans l'essor des reconstitutions d'expériences et de machines, y compris par le numérique, qui forme un volet actif de la recherche actuelle, bien documenté lui aussi.

Deux autres points forts sont à souligner afin de cadrer le périmètre du sujet :

- Les relations entre sciences et techniques ont fait l'objet de réflexions spécifiques, ce qui justifie de coupler ces savoirs et de conduire les candidats à interroger ces liens, la construction de ces catégories, leur acception dans le passé ainsi que les divergences qui font aussi partie de leur histoire. Loin de concevoir la vérité scientifique comme universelle et s'imposant à l'humanité telle une téléologie, les historiens des sciences ont mis en valeur la contingence des découvertes et les contextes de production des sciences, qu'il s'agisse des « lieux de savoir » ou de l'impact des dispositifs matériels et des techniques (instruments, dispositifs, gestes, savoir-faire) dans la recherche et l'expérimentation, en liaison avec les régimes (et usages) politiques et religieux de la vérité scientifique. La place des techniques et de la matérialité dans la Révolution scientifique est de plus en plus affirmée alors que pendant longtemps, on a fait se succéder la Révolution scientifique et la Révolution industrielle (assimilée à une révolution technique). Enfin, la compréhension de la science en action induit la prise en compte des limites et des difficultés rencontrées lors de la sortie du laboratoire (contraintes environnementales, économiques, sociales, culturelles etc.)
- Du côté des techniques, de manière symétrique, c'est précisément la notion de science appliquée qui a été interrogée et qui est de plus en plus perçue comme un mode de domination de la science académique sur les savoirs des praticiens à partir du XVII^e siècle, appuyé par le *topos* de « la science éclairant l'artisan ». Les techniques ont été perçues comme autonomes et irréductibles à l'application de la science et le sens ancien de la technologie comme science de la technique et des intentions opératoires a été restitué. L'étude de l'intelligence technique a sous-tendu les recherches pionnières sur les ingénieurs et a permis d'identifier une rationalité spécifique, que l'on reconnaît maintenant aussi chez d'autres praticiens, tels les artisans, dont l'étude constitue un front avancé de la recherche, renouvelant aussi bien l'histoire de l'édition technique que celle des savoir-faire, par la mise en valeur de la pensée et de l'abstraction nées des pratiques.

Au total, la question apparaît comme un élément intéressant la culture professionnelle des professeurs d'histoire et géographie et la culture des étudiants et des élèves. D'ores et déjà, elle s'articule avec les programmes du secondaire :

- en classe de cinquième, elle est intégrée dans le thème 3 : « Transformations et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles », qui inclut « les bouleversements scientifiques, techniques, culturels et religieux que connaît l'Europe de la Renaissance » ;
- en classe de quatrième, dans le thème 1 : « L'Europe des Lumières : circulation des idées, despotisme éclairé et contestation de l'absolutisme », dans le traitement duquel on doit aborder « Le développement de l'esprit scientifique, l'ouverture vers des horizons plus lointains poussent les gens de lettres et de sciences à questionner les fondements politiques, sociaux et religieux du monde dans lequel ils vivent. » ;
- en cycle 4, dans le cadre des croisements entre enseignements, pour lesquels les programmes suggèrent d'aborder les grandes figures de la science au XVI^e siècle avec Copernic et Galilée ;
- enfin, en classe de seconde, dans le thème 4 : « Nouveaux horizons géographiques et culturels des Européens à l'époque moderne » / « L'essor d'un nouvel esprit scientifique (XVI^e - XVIII^e siècle) ».



Concours externe de l'agrégation du second degré

Section géographique

Programme de la session 2018

Histoire contemporaine

- Le Moyen-Orient de 1876 à 1980

Le Moyen-Orient est une expression forgée en 1902 et renvoyant aux intérêts britanniques sur la route des Indes. En dépit d'une définition géopolitique fluctuante, le jury considère que cet espace correspond aux États actuels suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Palestine, Qatar, Syrie, Sultanat d'Oman, Turquie et Yémen. La question n'inclut donc pas l'Afghanistan, l'Asie centrale, les Balkans, le Caucase et le Maghreb.

Au début de la période, cet espace est structuré par deux Empires : l'Iran (appelé Perse jusqu'en 1935 dans les relations internationales) et l'Empire ottoman. La défaite et la disparition de ce dernier après la Première Guerre mondiale entraînent la naissance de la République turque (1923), ainsi que la création ou l'indépendance d'États arabes, constitués pour partie sous l'égide de puissances européennes mandataires de la Société des Nations. En 1948, le mandat britannique en Palestine prend fin : l'État d'Israël est créé ; l'État arabe palestinien ne voit pas le jour.

La question mise au programme s'étend de l'année 1876, qui marque la promulgation de la Constitution ottomane, à l'année 1980, qui correspond au lendemain de la révolution et de l'avènement d'une république islamique en Iran, au début de la guerre Irak-Iran et au coup d'État militaire en Turquie. Ce siècle est marqué par :

- de 1876 à 1914 : la mondialisation des échanges ; le renforcement des États et des moyens de gouvernement ; le développement des impérialismes européens, des nationalismes, des idéologies politiques et des mouvements révolutionnaires ; la mutation des sociétés rurales et urbaines ; les réformismes et les nouvelles pratiques culturelles ; les questions communautaires et confessionnelles parmi lesquelles la question arménienne ;

- de 1914 à 1924 : la Première Guerre mondiale et ses conséquences sur les populations et les sociétés ; le génocide arménien et assyro-chaldéen ; la Révolte arabe ; l'occupation militaire d'une grande partie du Moyen-Orient par les Européens et la mise en place des mandats de la SDN ; la guerre en Anatolie, la création de la République turque et la suppression du califat ottoman ; l'avènement de la dynastie Pahlavi en Iran ;

- de 1924 à 1948 : la mise en place des États, des frontières et des territoires ; la construction des identités nationales ; la question kurde ; la diversité des cultures politiques ; de nouveaux modes de vie ; l'enjeu de l'éducation et de la jeunesse ; les contestations de l'ordre colonial et mandataire ; le développement du Foyer national juif en Palestine ; la Seconde Guerre mondiale ;

- de 1948 à 1967 : la création de l'État d'Israël et le conflit israélo-arabe ; la question palestinienne ; les mobilisations nationalistes ; les révolutions arabes ; la montée des régimes autoritaires ; le multipartisme en Turquie ; les réformes agraires et les modèles d'industrialisation ; la Révolution blanche en Iran ; l'économie du pétrole ;

- de 1967 à 1980 : les guerres (guerre des Six jours, guerre de 1973, guerre du Liban, début de la guerre Irak-Iran) ; la crise du nationalisme arabe ; l'occupation des territoires palestiniens ; l'indépendance des États du Golfe ; les enjeux pétroliers ; le tournant islamiste ; le traité de paix égypto-israélien (1979) ; la révolution iranienne ; la déstabilisation politique et le coup d'État de 1980 en Turquie.

Dans ce cadre chronologique et événementiel qui devra être connu, on étudiera particulièrement les populations et les sociétés, les évolutions religieuses et culturelles, la formation des États et des mouvements politiques, l'économie et les enjeux du développement, les guerres et la violence.

Il s'agit donc d'aborder la région en elle-même et pour elle-même : la question ne porte ni sur l'histoire de la colonisation, ni sur l'histoire des relations internationales.

La connaissance du Moyen-Orient contemporain apparaît comme constituant un élément de la culture professionnelle des professeurs d'histoire et géographie. De manière plus spécifique, son étude éclaire les programmes scolaires du second degré : la conflictualité de la région (classes de Terminale et de Troisième) doit être réinscrite dans des processus historiques de mondialisation, de croissance économique, de mutation des sociétés, de violence et de meurtres de masse (classes de Première et de Troisième). Ces processus relient l'histoire du Moyen-Orient au temps de l'Europe et du monde.